

## ANTENNE-RELAIS

## Les ondes font toujours autant parler

Trois heures de discussion pour rien. La réunion publique tant attendue par les adversaires de l'antenne-relais, Rexpoëde environnement et Priartem, n'a pas été à la hauteur de leur espérance.

La réunion publique a-t-elle répondu aux attentes des participants ? Non, au regard des réactions. Les parents d'élèves de l'école Victor-Hugo, où s'étaient déclarés les deux cas de cancers d'enfants, restent sur leur fin. Face à l'émotion exprimée par les familles, les intervenants ont rétorqué des arguments scientifiques. Ils ne sont pas sortis de leur cadre professionnel, même si en fin de réunion, ils reconnaissent qu'humainement ils comprenaient l'attitude des parents. « Nous ne sommes pas responsables, remarque l'un d'entre eux, Olivier Merckel, physicien à l'Anses. Nous étudions le mieux possible pour trouver des réponses. »

## Toujours pas d'enquête sanitaire

Dans la salle, la participation n'est pas non plus celle escomptée : quatre-vingts personnes dont la moitié de villageois. Au bout d'une heure d'exposé, le public voyait s'éloigner l'enquête tant espérée. « Il n'y avait pas d'excès de cas de cancers d'enfants sur ce secteur donné pour la déclencher », argumente Florence Karmarec, épidémiologiste à l'Institut de veille sanitaire.

## EN DATES

**2009** : la petite Zoé, fréquentant l'école Victor-Hugo, décède d'un cancer. L'antenne-relais située à proximité de l'école est mise en cause.

**30 novembre 2010** : Valentin est le second cas de tumeur au cerveau au village. Il fréquente la même école que Zoé. L'association Rexpoëde environnement se crée. Elle demande qu'une enquête sanitaire soit réalisée.

**2011** : Rexpoëde environnement n'a toujours aucune réponse à sa demande d'enquête. Elle demande que le principe de précaution soit appliquée et que l'antenne-relais soit déplacée.

**2012** : Rexpoëde environnement, aidée de Priartem, continue ses démarches sans résultats.

**22 mai 2013** : la réunion publique organisée par l'Agence régionale de santé n'apporte aucune réponse sur l'enquête sanitaire, ni le déplacement de l'antenne.



Trente minutes avant la fin de la réunion publique, des villageois ont interpellé les scientifiques sur les actions à venir. Des questions restées sans réponse.

A l'une des questions d'un père de famille, Vincent Siska, sur la nécessité de faire passer des examens aux enfants, le docteur Pascal Chaud de l'Institut de veille sanitaire (IVS), répond par la négative : « Vous voulez faire quels examens ? Il n'en n'existe pas. Dans les écoles, c'est l'Éducation nationale qui a la charge des visites médicales. De notre côté, nous pouvons éventuellement refaire des mesures d'émissions électromagnétiques. »

## Rexpoëde reste sous surveillance

Ausortir de la salle, les discussions se poursuivent en petits groupes. « Nous n'avons pas obtenu de réponses concluantes », remarque un couple. D'autres ont apprécié le courage des instances sanitaires venues s'ex-

« Vous demandez une étude plus complète. Mais il faut voir s'il y a pertinence. »

plier. « Ils ont eu le courage de s'expliquer, ajoute un homme. On ne peut pas leur faire porter le chapeau dans cette affaire. Les décisions sont prises ailleurs et pas ce soir-là à Rexpoëde où les intervenants présents n'ont pas le moindre pouvoir décisionnel. En l'absence d'opérateurs de téléphonie mobile et du sous-préfet, excusé en réunion à Lille, il était impossible d'obtenir des réponses précises.

« On ne s'attendait pas à

de grandes annonces », commente déçu Joël Becuwe, président de l'association Rexpoëde environnement. Plus nuancée, Janine Le Calvez, présidente de l'association Priartem, relève qu'il y a « une porte entr'ouverte ». Elle s'appuie sur les propos de Florence Karmarec, épidémiologiste de l'IVS qui avait répondu à des parents : « Vous demandez une étude plus complète, on prend note, répond-elle. Mais il faut voir s'il y a pertinence. » Dans tous les cas, le village reste sous surveillance. Celle de Priartem et de Rexpoëde environnement qui continuent leur combat pour le déplacement de l'antenne-relais. Et celle de l'IVS qui précise qu'elle est attentive au cas de cancers qui pourraient se déclarer dans la commune.

Hugues DORGUEIL

## À VOTRE AVIS

Pour le cas de Rexpoëde, que souhaitez-vous dire d'essentiel ?



Olivier Merckel, intervenant de l'Anses

« Depuis 2003, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) recommande de réduire l'usage des téléphones portables surtout auprès des enfants. Depuis 2009, nous demandons que soient favorisés la concertation et le débat avant l'implantation d'antennes-relais. »



Florence Karmarec, épidémiologiste à l'IVS

« Il faut identifier les causes plausibles. À Rexpoëde, selon le protocole d'actions de l'Institut de veille sanitaire (IVS), il n'y a pas d'excès de cas. C'est la raison pour laquelle, nous n'avons pas enclenché une enquête sanitaire. Mais nous restons vigilants sur ce qui se passe dans le village et aux alentours. »



Pascal Chaud, médecin de l'Institut de veille sanitaire (IVS)

« Deux cas de cancer, mais nous ne pouvons pas affirmer, ni contredire que cela est lié à l'antenne-relais. Nous sommes allés au bout de notre démarche. On ne peut pas remonter à une cause précise. Nous n'avons pas relevé de lien entre l'exposition électromagnétique et les deux cas de cancers. »



Janine Le Calvez, présidente de Priartem

« Les réponses de l'Anses et de l'INVS ne sont pas suffisantes. Il leur faut changer de dogme et revoir leur protocole. Face à la suspicion des effets des antennes-relais, nous demandons qu'il y ait une enquête et que l'antenne de Rexpoëde soit déplacée. »

## « Je ne sacrifierai pas la santé des gens pour 13 000 euros »

Présent tout au long de la soirée, le maire Bruno Brongniart, a retenu quelques interrogations des participants.

Au terme de ces trois heures de débat, votre opinion a-t-elle changé ? « Je n'ai pas entendu d'arguments pour me faire changer d'avis. J'entends bien ceux de Priartem, mais rien de nouveau. Ce que j'entends, c'est que rien ne peut confirmer ou infirmer que les deux cas de cancers s'expliquent par la présence de l'antenne. »

Comprenez-vous l'inquiétude des familles qui réclament le déplacement de cette antenne-relais ? Pourquoi ne pas appliquer le principe de précaution ? « Oui j'entends et je comprends bien ce que disent les fa-



Au sortir de la réunion publique, le maire Bruno Brongniart a décidé de procéder à de nouvelles mesures du champ électromagnétique.

milles et les parents d'élèves. Actuellement je n'ai aucune garantie qu'en déplaçant cette antenne les problèmes auront disparu. Au contraire, je ne sais pas si en la dépla-

çant les émissions électromagnétiques seront vraiment plus faibles à l'école. Et puis, il y a aussi les riverains. Si je me réfère à ce qui est dit, les ondes pourraient être plus

nocives si on admet l'effet paprapluie des émissions d'ondes par les antennes. Jusqu'à présent, aucun lien de cause à effet n'a été relevé entre les cancers et la présence de l'antenne. »

Des villageois pensent que vous ne voulez pas la déplacer parce que cela représente une manne financière. Que leur répondez-vous ? « C'est totalement faux. Si on me prouve qu'il y a bien un lien avec les cancers, qu'il y a danger, je la ferai déplacer ou retirer. Mais pour ce qui est de l'apport financier, cela représente 13 000 pour les trois opérateurs. Alors que dans d'autres communes c'est ce que paie un opérateur pour une antenne. Mais bon. Sur un budget communal d'un million cela n'est pas grand-chose. Je ne sacrifierai pas la santé des gens pour 13 000 euros. »

Quel acte concret êtes-vous prêt à proposer à l'issue de cette réunion ? Que feriez-vous pour rassurer les parents d'élèves de l'école Victor-Hugo ? « Je ne suis pas insensible à tout ce qui a été dit. Je vais proposer aux élus du conseil municipal de mandater une société pour procéder à de nouvelles mesures électromagnétiques. Nous pourrions ainsi les comparer avec celles réalisées en 2010. Elles avaient révélé un taux inférieur à la norme. Au regard des résultats, nous aviserons. S'il faut, je recontacterai l'Institut de veille sanitaire qui reste à notre écoute. Ce relevé de mesures je compte le faire pour cet été ou au plus tard, à l'automne. J'attends d'en discuter au prochain conseil. »

Propos recueillis par Hugues DORGUEIL